



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

**AGENCE  
PHARE**



## Évaluation de l'expérimentation APOJ

*Développement des organisations de jeunes dirigées  
par des jeunes*

**RAPPORT FINAL - SYNTHÈSE**

RAPPORT RÉALISÉ PAR **L'AGENCE PHARE**

AUTEURS : FRANÇOIS CATHELINÉAU – LAETITIA MELLOTTÉE - EMMANUEL RIVAT

Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



---

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets APOJ lancé en 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr> la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



### Intitulé de l'expérimentation :

## **Développement des organisations de jeunes dirigées par des jeunes (APOJ)**

### Les 16 structures porteuses des projets :

Animafac, Concordia, Étudiants et Développement, Forum Français de la Jeunesse, Forum régional de la Jeunesse Lorraine, Freeform, Genepi, Générations Cobayes, Horizon, Jets d'encre, Jeunes Européens France, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Mouvement Rural Jeunesse Chrétienne, Réseau Engagé des Volontaires, Ticket for Change, 2KZ.

### La structure porteuse de l'évaluation :

#### [Agence Phare](#)

François Cathelineau, cofondateur et Directeur des études  
Emmanuel Rivat, cofondateur et Directeur de l'innovation  
Laetitia Mellottée, consultante associée

Durée d'expérimentation : 2 ans (septembre 2014 – août 2016)

Date de remise du rapport d'évaluation : novembre 2016



## NOTE DE SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Lancée en 2014, l'expérimentation APOJ répond à la volonté du Comité Interministériel pour la Jeunesse (CIJ), inscrite en 2013 dans le Plan Priorité Jeunesse, de reconnaître, valoriser, et favoriser l'engagement des jeunes par les jeunes<sup>1</sup>.

Elle a eu pour objectif de comprendre comment des actions expérimentées par 16 organisations de jeunes (associations dont les membres et dirigeants ont moins de 30 ans) peuvent renforcer l'engagement des jeunes.

Les associations retenues proposent des actions sur la consolidation des associations de jeunes (Axe 1), sur l'engagement de plus de jeunes, notamment des jeunes éloignés de l'engagement (Axe 2), et sur la prise en compte de la parole des jeunes dans l'espace public (Axe 3).

L'évaluation, réalisée entre 2014 et 2016, s'est appuyée sur une méthodologie avant tout qualitative (plus de 220 entretiens réalisés et 120 observations des actions menées par 16 associations de jeunes). Elle permet de tirer des enseignements clairs sur l'engagement des jeunes aujourd'hui.

### Les enseignements de l'expérimentation

Par rapport aux travaux existants sur le sujet, l'évaluation de l'expérimentation APOJ contribue à l'analyse du renouvellement de l'engagement des jeunes par les jeunes, avec quatre groupes de résultats :

- **La conception et l'expérimentation par les jeunes d'actions autour de nouveaux champs d'expertise, de nouveaux types de gouvernance - nombre de jeunes adhérant à la possibilité de s'engager autour d'actions concrètes.**

Il apparaît d'abord que les organisations de jeunes (OJ) cherchent à donner envie aux jeunes de s'engager en proposant des actions à imaginer et réaliser plutôt que par la simple transmission de savoirs et de des principes, dans une logique du « faire » davantage que de « discours ». Plutôt que de chercher à « éduquer » les jeunes engagés, la mise en débat horizontale de principes constitue, par exemple, un moyen de transmettre des valeurs autrement.

Dans cette logique, les associations de jeunes ont pu faire émerger ou consolider de nouveaux champs de connaissance et d'expertise : sur des thématiques (création d'association, entrepreneuriat social, santé environnementale, service civique) ou des outils (espaces d'échanges et de débats, cours en ligne de type MOOC, outils de gestion administrative). Dans ces logiques d'expertise, la centralité classique de l'expert extérieur est questionnée, relativisée : il est celui qui porte une parole parmi d'autres expertises, notamment le vécu des jeunes – mais aussi leur réflexivité (capacité à remettre en cause leur propre action).

Parmi l'ensemble des associations retenues dans le cadre de l'expérimentation APOJ, une association a pu tester et structurer un mode de gouvernance très différent du modèle associatif traditionnel (Assemblée Générale et Conseil d'Administration) : plutôt que de figer les membres

<sup>1</sup> Comité Interministériel pour la Jeunesse (CIJ)

dans des statuts (salariés, bénévoles, jeunes en service civique), les jeunes de Générations Cobayes peuvent s'impliquer dans l'association *via* des niveaux d'engagement circulaires, et participer à la gouvernance en portant des projets.

- **L'engagement de pair-à-pair peut se révéler très efficace pour donner envie aux jeunes de s'engager, les informer des conditions de l'engagement et permettre la prise de responsabilité rapide de certains jeunes.**

L'expérimentation de *l'engagement des jeunes par le pair-à-pair* produit des résultats contrastés. Il s'avère efficace pour informer et sensibiliser les jeunes sur des causes et des nouveaux champs d'action, donner des idées d'engagement pour faciliter l'implication de jeunes comme bénévoles et porteurs de projets. L'engagement des jeunes par les pairs, sur ce plan, n'a pas nécessairement besoin d'un accompagnement des pouvoirs publics, d'experts ou d'accompagnateurs extérieurs.

Très convaincant dans certaines organisations nationales de jeunes dotées d'équipes permanentes « d'experts-engagés », le pair-à-pair est cependant moins efficace pour structurer l'acquisition d'apprentissages et de compétences, pour informer sur le bénévolat (rôles et responsabilités). La fragilité interne des associations (turn-over des bénévoles, fragilité financière) explique ces limites. Sur ce point, la présence d'intervenants extérieurs ou de coachs facilite l'engagement par les pairs.

Au final, l'évaluation montre que l'engagement par les pairs ne permet pas forcément aux associations de diversifier le profil des jeunes qu'elles touchent habituellement. Ainsi, si certaines associations touchent des jeunes *a priori* éloignés de l'engagement, la majorité d'entre elles mobilise surtout des profils de jeunes similaires à ceux déjà présents dans l'association. Dans ce cas de figure fréquent, l'engagement de pair-à-pair favorise la reproduction d'un « entre-soi ».

- **L'engagement des jeunes se structure sous l'impulsion de la professionnalisation du secteur associatif et de l'émergence d'un modèle de *start-up associatives*, alors que les petites associations locales demeurent très vulnérables.**

Les jeunes sont particulièrement attachés à renforcer l'efficacité des projets menés, dans le respect des valeurs qui motivent leur engagement. Les organisations de jeunes se structurent alors certes sous l'effet de la salarisation croissante au sein des associations, mais également par le biais de l'acquisition de compétences (formation des bénévoles et des cadres sur des thématiques et des compétences de gestion de projet). L'évaluation a permis de confirmer, en suivant ce mouvement de structuration des organisations de jeunes, l'évolution du modèle de l'engagement associatif vers un modèle d'*entreprises associatives*<sup>2</sup>.

Nous avons alors identifié, au croisement des évolutions du secteur associatif et de la reconnaissance de l'entrepreneuriat social, l'émergence d'un modèle de *start-up associatives* autour de plusieurs caractéristiques : la recherche d'une croissance rapide, une forte itération des actions et de leurs objectifs, un recours important à la communication et la volonté d'engager les jeunes dans un modèle de communauté. Enfin, ces *start-up associatives* cherchent à développer un modèle économique favorisant le changement d'échelle (mix entre financements publics et privés, développement de l'auto-financement). Pour autant, l'évaluation montre que les associations locales de jeunes, qui touchent des publics très spécifiques dans les quartiers

---

<sup>2</sup> Hély, M., « Les différentes formes d'entreprises associatives », Sociologies Pratiques, n°9, 2004.

populaires ou territoires ruraux, sont vulnérables face à la baisse des subventions et la généralisation des appels à projets.

Il faut enfin noter que les organisations de jeunes ont eu beaucoup recours à des jeunes volontaires en Service civique pour renforcer leur capacité d'action, en soutien des bénévoles, sans recourir nécessairement massivement au salariat ou aux stages ; le Service civique, dispositif situé au croisement de l'engagement citoyen et de la professionnalisation du volontaire, semble ainsi constituer une ressource privilégiée pour les organisations de jeunes.

- **La participation des jeunes aux politiques publiques reste très faible car elle est surtout valorisée par les pouvoirs publics sous l'angle de la consultation (obtenir des informations sur un sujet) plutôt que de la co-construction des politiques publiques.**

L'évaluation montre que les pouvoirs publics ont une vision relativement administrative et instrumentale de l'engagement des jeunes. A l'exception de quelques associations très structurées, les organisations de jeunes n'ont pas les moyens, ni la reconnaissance, pour faire connaître leurs besoins et leurs initiatives. Les jeunes sont davantage sollicités pour donner un avis consultatif sur des projets avancés qu'associés à des temps de concertation ou de co-construction.

L'inclusion des associations de jeunes dans la construction des politiques publiques reste faible par rapport à d'autres organisations (notamment les syndicats étudiants). Pour cette raison, des dispositifs de participation peuvent renforcer la crise de confiance à l'égard des pouvoirs publics, mais aussi des institutions dans leur ensemble, au lieu de rapprocher les jeunes engagés des pouvoirs publics.

Plus encore, l'évaluation permet de constater que les pouvoirs publics peuvent être plus intéressés par la nécessité de collaborer avec les jeunes comme une obligation morale, sinon comme un moyen politique (il s'agit alors d'une façon de légitimer des politiques existantes), plutôt que comme une finalité d'amélioration des politiques publiques. Or les jeunes sont en attente de preuves fournies par les pouvoirs publics sur l'efficacité des dispositifs récents (Clause Impact Jeunesse).

### **Les effets des actions sur l'engagement des jeunes**

L'évaluation a permis d'identifier les résultats sur les trois axes de l'expérimentation : la consolidation des organisations de jeunes (Axe 1), l'engagement de plus de jeunes et la diversification de leurs profils (Axe 2), et la place des jeunes dans l'espace public (Axe 3).

- **La majorité des associations de jeunes nationales est très organisée et structurée, notamment autour des logiques de gestion de projets et d'acquisition rapide de compétences.**

Dotés d'une forte culture de l'innovation, les jeunes porteurs de projets ont réussi à consolider leurs associations en structurant des actions et des groupes de bénévoles à l'échelle locale. Pour cela, ils ont mobilisés des méthodes différentes : émergence collaborative d'idées, passage rapide de l'idée au projet, structuration d'un agenda d'action, mobilisation des bénévoles, association des partenaires autour de réalisations concrètes (et non pour des enjeux institutionnels).

A cet égard, certains responsables de ces associations, particulièrement professionnalisés, ont pu

diffuser des compétences « formelles » (gestion de projet, communication, partenariats, etc.) et « non formelles » (expression de soi, attitudes, valeurs, émotions) *via* des solutions efficaces (mécanismes de passation entre anciens et nouveaux élus, gouvernance souple permettant des engagements très courts, etc.). En ce sens, les actions ont permis aux jeunes d'acquérir des compétences transversales et transférables pouvant faciliter leur insertion professionnelle<sup>3</sup>.

Le constat de la consolidation des associations de jeunes (par le local, la place donnée aux bénévoles, la structuration d'une expertise) est cependant à nuancer. Certaines associations ont ainsi rencontré des difficultés en raison de plusieurs facteurs : verticalité du fonctionnement, faible culture organisationnelle, et surtout un décalage entre l'ambition du projet et la faiblesse des ressources internes (absence de salariés, faible nombre de bénévoles, ou manque de relais institutionnels).

- **Les associations de jeunes sont capables de mobiliser un nombre élevé de jeunes, mais éprouvent des difficultés à diversifier les profils leurs membres (et donc à mobiliser des jeunes éloignés de l'engagement).**

Certaines associations de jeunes sont parvenues à socialiser un grand nombre de jeunes à l'engagement autour de trois « niveaux d'effets » : la sensibilisation (connaître le sujet, la thématique), la mise en réseau (connaître et se repérer dans un univers d'engagement et ses codes) et la mise en capacité (utiliser des outils et la méthodologie de projet – dans une organisation existante, ou par la création de son propre projet associatif ou entrepreneurial).

L'évaluation a permis d'identifier le caractère innovant de certaines méthodes de mobilisation sur le primo-engagement (« engagement à chaud » lors d'événements festifs – apéritifs, weekends, Tours de France) ou bien grâce à l'usage d'outils numériques (les MOOC pouvant toucher jusqu'à 30 000 personnes). Un facteur-clé de cet engagement massif est alors la capacité de l'association à proposer un accompagnement adapté (échange de pair-à-pair en ligne, formation de groupes locaux).

Les organisations de jeunes éprouvent par ailleurs des difficultés mobiliser des jeunes éloignés de l'engagement et de leur public habituel. Elles ne parviennent que rarement à adapter leurs discours, leurs actions, leurs modes de fonctionnement et de recrutement aux jeunes des quartiers populaires ou des territoires ruraux, en raison de la prégnance de certains déterminismes sociaux (territoire d'origine, niveau d'études, genre, milieu social) ou de mécanismes de reproduction de l'engagement.

- **Les associations de jeunes éprouvent de grandes difficultés à ce que leurs points de vue soient pris en compte par les pouvoirs publics, mais progressent sur la portée de leurs discours et sur les outils de communication.**

Si certaines associations parviennent à porter des propositions auprès des pouvoirs publics, cela reste l'apanage des associations nationales et elles sont rares à parvenir à influencer l'agenda politique. Seules certaines associations ont pu intervenir, sur le mode de la consultation, comme force de proposition sur des thématiques, touchant directement à la jeunesse.

D'une part, la coopération avec les pouvoirs publics suppose de pouvoir disposer de compétences

---

<sup>3</sup> Centre d'analyse stratégique, « Compétences transversales et compétences transférables : des compétences qui facilitent les mobilités professionnelles », *Note d'analyse*, n°219, 2011.

spécifiques dans l'exercice de pratiques de lobbying. Plus structurellement, il semble que les pouvoirs publics continuent d'avoir une approche descendante et verticale de la coopération avec les associations de jeunes.

Il n'est pas possible d'affirmer, en dépit de rares exceptions, que les associations de jeunes participent à la co-construction des politiques publiques. Les organisations de jeunes sont surtout écoutées selon une logique de consultation (obtenir de l'information) en fonction de la nature des thématiques, de leur résonance avec l'agenda politique, plutôt que une optique de réelle concertation.

En revanche, les jeunes explorent et utilisent beaucoup les réseaux sociaux pour créer un espace d'expression et de mobilisation, en amont des échanges avec les pouvoirs publics et les médias, pour questionner le sens de leur engagement, déconstruire les stéréotypes qu'ils rencontrent en tant que jeunes, et produire des discours efficaces et mobilisateurs pour certains types de jeunes.

### **Des actions innovantes et transférables à certaines conditions**

L'évaluation a alors permis d'identifier, d'analyser et de questionner la transférabilité de l'ensemble des 54 actions proposées par les associations de jeune.

Nous avons cherché à sélectionner un certain nombre d'actions en questionnant leur pertinence (réponse à des besoins de jeunes), leur efficacité (atteinte des objectifs fixés), et leur adaptabilité à de nouveaux contextes. Parmi l'ensemble de ces actions, 10 actions sont particulièrement innovantes – et transférables – pour être mises en avant.

**Quatre de ces actions portent sur la consolidation des associations (Axe 1).** Ces actions démontrent un renouvellement des modes d'organisation des associations de jeunes qui renforce la construction d'expertises, le transfert de compétences et la montée en responsabilité des jeunes :

- **l'Arsenal, tiers-lieu des associations étudiantes (Animafac)** : un lieu ouvert aux associations étudiantes, proposant un programme d'incubation pour une partie d'entre elles et des activités ouvertes à un public plus large (conférences, formations) ;
- **le Tour de France de l'éco-orgasme (Génération Cobayes)** : un Tour de France de plusieurs mois pour aller à la rencontre des jeunes souhaitant développer des actions sur leur territoire, afin de faire émerger des groupes locaux de bénévoles engagés ;
- **une gouvernance innovante (Génération Cobayes)** : un modèle alternatif d'instances associatives, remplaçant les Assemblées générales et Conseils d'administration par des formes plus souples, où les décisions sont prises par un système de sociocratie (élections sans candidats déclarés) ;
- **un accompagnement dans la prise de responsabilités (Etudiants et Développement)** : plusieurs mécanismes simples (binômes salariés-administrateurs, passation entre les anciens et nouveaux Bureaux, Commissions de travail mélangeant les bénévoles, salariés, volontaires et administrateurs) facilitent la prise de responsabilités des jeunes dans leurs fonctions d'élus et permettent une plus grande continuité dans le suivi des dossiers de l'association.

**Cinq actions portent sur l'engagement de plus de jeunes (Axe 2).** Ces actions démontrent un renouvellement des modes d'engagement des jeunes, même si elles n'ont pas toujours réussi à



engager des jeunes loin de l'engagement :

- **un MOOC innovant (Ticket for Change)** : un cours en ligne de sensibilisation à l'entrepreneuriat social, efficacement structuré par des outils de développement personnel, de méthodologie de projet, et un accompagnement par les pairs ;
- **les Parlements Libres des Jeunes (MRJC)** : un rassemblement ouvert à tous les jeunes d'un territoire régional sans conditions particulières d'accès. C'est un lieu de rencontres, d'expression et de propositions ;
- **les dynamiques Jeunesse de territoires (MRJC)** : des actions d'animation et de mobilisation des jeunes sur des territoires vierge, par l'ouverture d'une permanence locale, assurée par un jeune salarié, qui va accompagner le développement d'équipes locales de jeunes ;
- **le parcours d'engagement Horizon Jeunes (Horizon)** : des jeunes habitant dans des quartiers populaires sont sensibilisés par des bénévoles expérimentés à l'engagement associatif par la participation à des petites actions concrètes, puis accompagnés dans le montage de leur propre projet, pour devenir ensuite éventuellement eux-mêmes représentants de l'association et à leur tour sensibiliser d'autres jeunes ;
- **les REV'unions (Réseau Engagé des Volontaires)** : un temps de rencontre et d'échange ludique pour permettre aux jeunes volontaires en Service civique d'un territoire d'échanger régulièrement sur leurs expériences, leurs droits et des thématiques de société.

**Une action porte plus particulièrement sur la reconnaissance et la prise en compte de la place des jeunes** dans la construction des politiques publiques (Axe 3) :

- **les Forums Régionaux de la Jeunesse (FFJ)** : la mise en place de plateformes régionales pour les organisations de jeunes, comme espace de rencontre, d'échange, et de construction de positions.

L'évaluation précise, dans les monographies et le rapport transversal, les conditions de transférabilité de ces actions à d'autres associations ou d'autres territoires. Elle identifie notamment plusieurs facteurs de transférabilité : l'inclusion et l'autonomie des jeunes bénévoles dans la construction des actions, l'appui sur des partenaires, l'accompagnement par des experts « jeunes » ou des intervenants soucieux de la mise en capacité des jeunes (valorisation de compétences non-formelles, acquisition de compétences « par le faire »).

### **La contribution potentielle des organisations de jeunes aux politiques de l'engagement**

L'évaluation démontre en quoi certains dispositifs existants (Dispositif local d'accompagnement – DLA, volontariat en Service civique, conseils de jeunes) ne sont que partiellement pertinents pour développer l'engagement (associatif) des jeunes. Le soutien aux organisations de jeunes permettrait de mieux favoriser l'engagement des jeunes sur les trois axes de l'expérimentation (consolidation des associations, mobilisation des jeunes et représentation politique des jeunes) :

- **Le DLA est principalement pensé pour des structures employeuses qui ne représentent que 10% de l'ensemble des associations, et ne tient pas compte des spécificités des associations de jeunes.**

L'évaluation montre que certaines associations de jeunes disposent d'une réelle expertise sur l'émergence, la consolidation, et le développement des associations (Animafac, Etudiants et Développement, Horizon ou encore MRJC), la mobilisation de bénévoles (Génération Cobayes), l'accompagnement à l'émergence de l'innovation sociale (Ticket for Change). Certaines organisations (REV), à condition d'être plus structurées, pourraient accompagner les organisations de jeunes sur la place et le rôle de jeunes volontaires dans les associations.

Il apparaît clairement que l'expertise des jeunes dans le développement et la consolidation d'associations de jeunes doit être mieux reconnue par les pouvoirs publics, et que des financements soutenant le partage et la diffusion de cette expertise dans un cadre de pair-à-pair pourraient être plus efficaces que le DLA, qui aborde la consolidation des associations sous l'angle de la création d'emplois et n'agit donc que marginalement sur la mobilisation de bénévoles, qui est un facteur essentiel du développement de l'engagement jeune.

- **Le Service Civique est un dispositif d'engagement qui ne permet pas toujours aux jeunes de bien connaître leurs droits, de sortir de leur isolement dans la structure d'accueil, et de faire émerger une dynamique collective d'engagement entre les jeunes volontaires.**

Les organisations de jeunes, qui font beaucoup appel (et avec succès) au volontariat, peuvent contribuer de deux manières au déploiement du Service civique. Nous recommandons premièrement que les jeunes réalisant des missions de volontariat soient incités (à travers la mise en place de financements dédiés) à créer des associations locales de jeunes en Service civique, pour produire du lien et de la solidarité sur les territoires.

Il paraît pertinent, d'autre part, de faciliter le recrutement de jeunes volontaires par les organisations de jeunes, par exemple en simplifiant l'accès aux volontaires pour les organisations de jeunes (obtention de l'agrément plus simple et rapide). Il apparaît néanmoins qu'un facteur facilitant la mobilisation des jeunes les plus éloignés réside dans le fait de leur proposer de s'engager *via* un volontariat en Service civique. Ce format leur permet notamment d'être assurés d'une source de revenus minimale, de bénéficier d'un encadrement, mais également d'acquérir des compétences et une expérience valorisable dans leur parcours professionnel<sup>4</sup>.

- **Les conseils de jeunes, instances de représentation qui intéressent surtout les jeunes déjà engagés, sont peu représentatifs de la population jeune, et ont un pouvoir très limité, voire instrumentalisé par les pouvoirs publics.**

L'évaluation montre les coordinations d'associations peuvent à la fois : parvenir à mobiliser des associations locales éloignées du politique, faire échanger pour la première fois des associations locales ou régionales entre elles, mais également constituer une interface permettant autant d'incarner que de protéger la parole des associations les plus fragiles. En ce sens, la création de Forums territoriaux de la Jeunesse paraît une alternative crédible à des Conseils de jeunes dont l'efficacité est controversée.

---

<sup>4</sup> Si le service civique n'a pas fait l'objet d'une évaluation indépendante, une étude récente a demandé aux jeunes volontaires quel était l'impact du service civique sur leur parcours, Kantar Public, Suivi du parcours des jeunes volontaires du Service Civique, *Note de synthèse*, 2016.



## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

[www.experimentation.jeunes.gouv.fr](http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr)